



VOTRE DÉPUTÉE
ANNE GENETET

LETTRE D'INFORMATION #19

MAI 2020

Entrepreneurs à l'étranger? Quelle difficulté face au Covid?

Mes chers concitoyens,

Dans ce contexte de crise du Covid-19, je voulais vous informer que le Gouvernement a présenté un plan solide pour les Français à l'étranger. **Ce plan de 240 millions est cohérent car il répond à la fois aux enjeux sanitaires, sociaux et éducatifs.**

Ces mesures sont en train d'être mises en place. Il faut s'en réjouir car ce soutien n'était pas évident et je crois que la France fait un choix assez unique au monde d'aider aussi activement ses compatriotes à l'étranger.

Innovant avec le recours à la télémédecine et à la téléconsultation, inclusif pour Français les plus précarisés, efficace avec des moyens immédiatement disponibles, ce plan est sans précédent par son ampleur pour les Français à l'étranger.

Cependant, il manque encore aujourd'hui le volet économique. En effet, **il me paraît indispensable que nos entrepreneurs puissent être accompagnés pour traverser cette crise.** En cette période de déconfinement, si nous voulons relancer la « machine France », je suis persuadée que plus que jamais, nous avons besoin de communautés françaises fortes à l'étranger. Plus que jamais, vous êtes nos meilleurs atouts dans la mondialisation. Ce sont nos exportateurs de services, de vins, de produits agricoles et artisanaux, nos hôteliers, nos restaurateurs, nos artistes, et tant d'autres qui font la marque France et donnent l'envie de France.

Il est évident que tout n'est pas possible. Il existe des contraintes juridiques, administratives, financières. Certains de nos pays de résidence organisent leurs propres plans de relance. Néanmoins, **je me bats pour que nos entreprises françaises à l'étranger ne soient pas oubliées car elles sont le cœur de la présence française à l'étranger** et leur affaiblissement pourrait entraîner un véritable effet papillon.

Dans ce contexte, le réseau des conseillers du commerce extérieur lance une enquête mondiale afin de mieux comprendre la quantité et le type d'entreprises créées par des Français en dehors du territoire national (les EFE). Je m'y associe pleinement. Ces entreprises sans lien capitalistique avec la France n'ont pas actuellement la possibilité de s'appuyer sur les supports proposés par l'Etat français.

Ce recensement a deux objectifs :



- ✓ Obtenir une idée quantitative des EFE dans le monde.
- ✓ Mieux révéler leurs liens économiques avec la France afin de trouver les leviers pour que des systèmes d'appuis puissent leur être adressés.

Les données sont anonymes pour ceux qui le souhaitent et seront ensuite transmises aux pouvoirs publics qui pourront s'en inspirer afin de trouver les leviers légaux pour soutenir au moins certaines catégories d'EFE. Cette démarche est à l'image des décisions prises en France lors de la crise de 2008 où le gouvernement, en utilisant les notes fiben (fichier bancaire des entreprises), a bâti une solution d'aide qui ne faisait pas appel à des subventions car interdites par le droit européen. Ce mécanisme créé en 2008 a pu être réactivé très rapidement dès le début de la crise COVID19 avec la création des prêts Atout et PGE. Avec ce recensement, nous avons l'ambition de trouver des leviers équivalents qui permettront à l'Etat de soutenir certains EFE en trouvant les ajustements possibles de l'offre de BPI à l'international.

Vous êtes entrepreneur à l'étranger et rencontrez des difficultés?

Participez

Enfin, je voudrais dire **un mot à tous ceux qui veulent revenir en France cet été.** Je comprends votre impatience. Je comprends que vous souhaitez voir vos familles. Personne ne vous en empêchera car la France est votre pays.

En revanche, il y a un certain nombre de facteurs à prendre en considération à commencer par le fait que partout la situation est profondément évolutive et ce qui est vrai aujourd'hui peut ne plus l'être demain. Il faut aussi vous assurer de la possibilité de retour dans votre pays de résidence.

Côté français, pour la seule période allant jusqu'au 10 juillet qui sera la fin de la prolongation de l'état d'urgence sanitaire, il est possible que le gouvernement prenne des mesures de précaution vis-à-vis des personnes arrivant d'une zone où le virus circule activement, comme de nombreux pays l'ont également fait. Si ce levier devait être activé, les modalités seront précisées par décret. **Et je forme le vœu qu'après le 10 juillet, les conditions sanitaires nous autorisent à nouveau à franchir librement les frontières, toutes les frontières !**

Sincèrement,

Anne Genetet



L'effet papillon

Dans cette vidéo, j'explique l'importance d'un plan pour venir en aide aux Français à l'étranger, à leur réseau d'enseignement et à leurs entreprises, outils précieux de notre influence dans le monde.

Voir la vidéo



240 millions pour les Français à l'étranger

Détails d'un plan d'urgence débloqué pour les Français à l'étranger, couvrant les domaines de la santé, de la scolarité, de l'aide sociale et des rapatriements.

Lire la suite



Puis-je voyager en France cet été?

Vous avez été nombreux à m'interroger sur les conditions de voyage en France cet été. Même s'il est déconseillé de vous rendre en France pour des vacances tant que la crise sanitaire est présente, certains d'entre-vous devront voyager pour des raisons familiales, médicales...

Lire la suite



Jean-Yves Le Drian présente le plan de secours devant la représentation nationale

Lors de la dernière séance de questions au Gouvernement, répondant à une question ce mon collègue Roland Lescure, le ministre de l'Europe et des affaires étrangères a présenté le plan de soutien aux Français à l'étranger en hémicycle.

Voir la vidéo

Cet email a été envoyé à ,

Vous recevez cet email car vous êtes inscrit(e) sur la liste électorale consulaire de la 11ème circonscription des Français établis hors de France. Vous pouvez vous désabonner à tout moment en cliquant ici.